

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Intitulé du profil de formation (section)

Carrossier - Carrossière

Code: 2707

P

5^e – 6^e

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : 13-03-2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : 30-04-2013

Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).
En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:

- de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
- du tableau de concertation pour la planification des ressources,
- de la concertation de l'équipe pédagogique,
- des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).

Le tableau de concertation pour la planification des ressources répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.

- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.
Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
 - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître – définir – décrire – expliquer –
 - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...
 - les attitudes.

- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe. Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5^e année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5^e année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Pendant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Élèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

10. Recommandations particulières de la commission

Néant

Evaluation de l'option de base groupée

3^e degré : 5^e – 6^e

Section (PF) : code : 2707
Intitulé : Carrossier-Carrossière

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EAC 1	X	Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et le réparer dans les règles de l'art avant la mise en peinture
EAC 2	X	Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les différentes techniques de pistolage et effectuer la rectification d'éventuels défauts dans les règles de l'art
EAC 3	X	Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète dans les règles de l'art
EACi1		Dans le respect des réglementations en vigueur, poser un diagnostic, démonter, remplacer les pièces et contrôler la conformité de la réparation
EACi2		Dans le respect des réglementations en vigueur, réparer, façonner, redresser, débosser et éventuellement assembler les éléments de carrosserie et contrôler la conformité de la réparation
EACi3		Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les traitements de protection, préparer les surfaces et réaliser la mise en peinture d'un élément

Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
5e	EACi1	EACi2	EAC1
6e	EACi3	EAC2	EAC3

(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) **EAC** = ensemble articulé de compétences
EACi = EAC intermédiaire

section : Carrossier-Carrossière

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)				
Tableau fourni à titre indicatif dans le but de faciliter la concertation pour la planification				
Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)				
EAC :	Période	TP	Technologie de la carrosserie	Technologie automobile
5^e année				
EACi1	1	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène, sécurité et normes environnementales liées à la profession. - Les principaux outillages utilisés en tôlerie. - Dépose, repose des éléments boulonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène, sécurité et normes environnementales liées à la profession. - Le petit outillage de carrosserie. - Les différents éléments qui constituent le véhicule. - Visseries et attaches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène, sécurité et normes environnementales liées à la profession. - Techniques et technologies taraudage, filetage métriques et anglo-saxons.
EACi2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Formage de tôles sur éléments déposés. - Les techniques de soudage. - Dépose, pose des éléments soudés et collés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de soudage. - Les techniques de désassemblage et de débosselage. - Les structures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dépose des éléments mécaniques : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le refroidissement. ➤ Les réservoirs à carburant.

<p>EAC 1</p>	<p>3</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de préparation et de marouflage. - Les différents types de primer et leur application. - Mesures et vérifications des conformités des différents points de contrôle du véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle et réglage des optiques. - Le pistolet en générale. - Mesures et vérification des conformités des différents points de contrôle du véhicule. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de dépose des éléments mécaniques : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les éléments de suspension ➤ Les pneus. ➤ La géométrie. ➤ Le groupe motopropulseur. ➤ Principe de fonctionnement et technologie des ensembles de moteur essence.
---------------------	-----------------	---	---	--

6 ^e année				
EACi3	1	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le client et rédiger la fiche de travail. - Mise en œuvre des différents procédés de séchage. - L'application des couches de finition (surfacier, base à l'eau, vernis). - Utiliser la cabine de peinture, le laboratoire de peinture et la zone de préparation & entretenir ceux-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les données techniques et l'accueil client. - Les techniques de séchage et d'aspiration. - Les pistolables en carrosserie - La maintenance et l'utilisation des installations mises en œuvre dans le cadre de la peinture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel d'électricité de base - Lecture de plans électriques : <ul style="list-style-type: none"> ➤ les symboles. ➤ Les schémas simples. ➤ Les plans des différents circuits électriques ;
EAC 2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer & reposer des éléments de carrosserie soudo-brassés - Assurer l'isolation et l'étanchéité de ceux-ci - Souder de petits éléments par procédé TIG et MIG aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> - La soudure : <ul style="list-style-type: none"> ➤ gaz inerte (TIG). ➤ Le soudo-brasage. ➤ Gaz inerte aluminium (Mig). - Les produits d'isolation et d'étanchéité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture de plans globaux. - La dépose des éléments électriques & lecture des plans de localisation des connecteurs.
EAC 3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la réparation des matériaux plastiques et composites - Rectifier les défauts de pistolage. - Contrôler la réparation avant la remise client. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux composites - Les défauts de pistolage - Le contrôle post intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de base des principaux composants électroniques. - L'identification des principaux éléments électriques et électroniques : les airbags. - L'ensemble air conditionné. - Les notions de multiplexage

Niveau: 5^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, poser un diagnostic, démonter, remplacer les pièces et contrôler la conformité de la réparation

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.1.5/1.1.6

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

2.1.3./2.2.1/2.2.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.4.7/2.4.8/toutes les CM de la 2.5

Fonction 3 : Emettre un diagnostic des dégâts :

3.1.1/3.2.1/3.2.2

Fonction 4 : Démonter :

4.1.1/4.1.2/4.2.1/4.2.2/4.3.1/4.3.2/4.4.1/4.4.2/4.5.1

Fonction 6 : Réparer :

6.1.1/6.1.2/6.1.3/6.1.4

Fonction 7 : Monter les pièces :

7.1.1/7.1.2/7.1.3/7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage :

8.1.1/8.1.2/8.1.4/8.1.8/8.2.1/8.2.2/8.2.3/8.2.4/8.2.5/8.2.6/8.2.7/8.2.8/8.2.9/8.3.1/8.3.2/

8.3.3/8.4.1/8.4.2/8.5.3/8.5.4/8.5.5/8.5.6/8.5.7/8.5.8

Fonction 9 : Contrôler les réparations de la tôlerie :

9.1.1/9.1.2/9.1.3

Fonction 11 : Préparer une surface :

11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2/11.2.6/11.2.7

Fonction 13 : Remonter :

13.1.1/13.1.2/13.4.1/13.4.2/13.4.3

Fonction 14 : Participer aux relations technico-commerciales :

14.1.1/14.1.2/14.1.3

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

15.2.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Vous réceptionnez un véhicule automobile accidenté. Vous constatez l'étendue des dégâts et vous remplacez le ou les éléments amovibles.

3. Invariants :

- analyser
- démonter
- préparer
- remplacer un élément soudé ou non en tenant compte des accessoires électriques

4. Paramètres (variables) :

- type de véhicule
- type de réparation
- type de dégât

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à remplacer
- remplacer ou réparer les pièces concernées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement : Professionnel

Niveau: 5^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, poser un diagnostic, démonter, remplacer les pièces et contrôler la conformité de la réparation

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	A / NA
Respecter son environnement	Trier, gérer et éliminer les déchets dans le respect des normes environnementales Entretien du matériel	A / NA
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne Le diagnostic est correct	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques sont utilisées correctement et appropriées à la tâche - La ou les pièces remplacées sont bien repositionnées - Les différents contrôles ont été effectués avec succès - Les remédiations éventuelles ont été effectuées avec succès <p><u>Les attitudes sont adaptées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du véhicule, du matériel et de l'outillage est réalisée dans les règles de sécurité (par rapport à la détérioration du matériel, véhicule, bâtiment, ...) <p>Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau: 5^e année

Classement: Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, réparer, façonner, redresser, débosser et éventuellement assembler les éléments de carrosserie et contrôler la conformité de la réparation

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.1.5/1.1.6

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

2.1.3./2.2.1/2.2.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.4.4/2.4.5/2.4.6/2.4.7/2.4.8/toutes les CM de la 2.5

Fonction 3 : Emettre un diagnostic des dégâts :

3.1.1/3.2.1/3.2.2

Fonction 4 : Démontez :

4.1.1/4.1.2/4.2.1/4.2.2/4.3.1/4.3.2/4.4.1/4.4.2/4.5.1

Fonction 6 : Réparer :

6.1.1/6.1.2/6.1.3/6.1.4/6.2.1/6.2.2/6.2.3/6.2.4/6.2.5/6.2.6/6.2.7/6.2.8/6.2.9/6.2.10/6.3.1/6.3.2/6.3.3/6.3.4/6.4.1/6.4.2/6.4.3

Fonction 7 : Monter les pièces :

7.1.1/7.1.2/7.1.3/7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage :

8.1.1/8.1.2/8.1.4/8.1.8/8.2.1/8.2.2/8.2.3/8.2.4/8.2.5/8.2.6/8.2.7/8.2.8/8.2.9/8.3.1/8.3.2/

8.3.3/8.4.1/8.4.2/8.5.1/8.5.2/8.5.3/8.5.4/8.5.5/8.5.6/8.5.7/8.5.8

Fonction 9 : Contrôler les réparations de la tôlerie :

9.1.1/9.1.2/9.1.3

Fonction 11 : Préparer une surface :

11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2/11.2.4/11.2.6/11.2.7/11.3.3/11.3.5/11.3.6/11.3.7/11.3.8/11.3.9/11.4.2/11.4.3/toutes les CM de 11.5, 11.6 et 11.7

Fonction 13 : Remonter :

13.1.1/13.1.2/13.4.1/13.4.2/13.4.3

Fonction 14 : Participer aux relations technico-commerciales :

14.1.1/14.1.2/14.1.3

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

15.2.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle :

La voiture d'un client est accidentée le long du flanc droit: un élément soudé est déchiré et est à remplacer. D'autres éléments sont à débosser. Vous effectuez le diagnostic et l'ensemble des réparations.

3. Invariants:

- analyser
- démonter
- débosser, souder, réparer, coller

4. Paramètres (variables) :

- type de véhicule
- type de dégât
- type de réparation
- type de pièce.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à débosser et à assembler
- déposer, débosser et assembler les pièces concernées en utilisant les techniques appropriées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement: Professionnel

Niveau: 5^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, réparer, façonner, redresser, débosser et éventuellement assembler les éléments de carrosserie et contrôler la conformité de la réparation

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	A / NA
Respecter son environnement	Trier, gérer et éliminer les déchets dans le respect des normes environnementales Entretien du matériel	A / NA
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne Le diagnostic est correct	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat en particulier au niveau des techniques de soudage, de désassemblage et de débosselage Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques sont utilisées correctement et appropriées à la tâche - La ou les pièce(s) remplacée(s) est (sont) bien repositionnée(s) - Les différents contrôles ont été effectués avec succès - Les remédiations éventuelles ont été effectuées avec succès <p><u>Les attitudes sont adaptées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du véhicule, du matériel et de l'outillage est réalisée dans les règles de sécurité (para rapport à la détérioration du matériel, véhicule, bâtiment, ...) <p>Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées</p> <p>Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA

Commentaires et plan éventuel de remédiation

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences et les ressources ciblées.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et le réparer dans les règles de l'art avant la mise en peinture

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.1.5/1.1.6

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

2.1.3./2.2.1/2.2.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.4.4/2.4.5/2.4.6/2.4.7/2.4.8/toutes les CM de la 2.5

Fonction 3 : Emettre un diagnostic des dégâts :

3.1.1/3.2.1/3.2.2

Fonction 4 : Démontez :

4.1.1/4.1.2/4.2.1/4.2.2/4.3.1/4.3.2/4.4.1/4.4.2/4.5.1

Fonction 5 : Contrôler et mesurer les déformations éventuelles de la caisse :

5.1.1/5.1.2

Fonction 6 : Réparer :

6.1.1/6.1.2/6.1.3/6.1.4/6.2.1/6.2.2/6.2.3/6.2.4/6.2.5/6.2.6/6.2.7/6.2.8/6.2.9/6.2.10/6.3.1/6.3.2/6.3.3/6.3.4/6.4.1/
6.4.2/6.4.3

Fonction 7 : Monter les pièces :

7.1.1/7.1.2/7.1.3/7.1.4

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage :

8.1.1/8.1.2/8.1.4/8.1.8/8.2.1/8.2.2/8.2.3/8.2.4/8.2.5/8.2.6/8.2.7/8.2.8/8.2.9/8.3.1/8.3.2/

8.3.3/8.4.1/8.4.2/8.5.1/8.5.2/8.5.3/8.5.4/8.5.5/8.5.6/8.5.7/8.5.8

Fonction 9 : Contrôler les réparations de la tôlerie :

9.1.1/9.1.2/9.1.3

Fonction 10 : Appliquer les traitements de protection :

10.1.1/10.1.2/10.1.3/10.1.4

Fonction 11 : Préparer une surface :

11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2/11.2.3/11.2.4/11.2.5/11.2.6/11.2.7/11.3.3/11.3.5/11.3.6/11.3.7/11.3.8/11.3.9/11.4.2/11.4.3/

toutes les CM de 11.5, 11.6, 11.7, 11.8, 11.9, 11.10, 11.11 et 11.12

Fonction 13 : Remonter :

13.1.1/13.1.2/13.4.1/13.4.2/13.4.3

Fonction 14 : Participer aux relations technico-commerciales :

14.1.1/14.1.2/14.1.3

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

Toutes les CM de la fonction 15

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Vous réceptionnez un véhicule automobile accidenté. Vous constatez l'étendue des dégâts, vous remplacez et/ou réparez les éléments endommagés et vous préparez le véhicule pour la mise en peinture.

3. Invariants :

- poser un diagnostic de réparation
- organiser le poste de travail
- déposer (reposer) un élément boulonné, soudé ou collé
- réparer
- préparer
- le type de matériau utilisé

4. Paramètres (variables) :

- type de véhicule
- type de réparation
- type de dégât

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à remplacer
- remplacer ou réparer les pièces concernées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

7. Professeur-accompagnateur :

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement : Professionnel

Niveau : 5^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et le réparer dans les règles de l'art avant la mise en peinture

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection	A / NA
Respecter son environnement	Trier, gérer et éliminer les déchets dans le respect des normes environnementales Entretien du matériel	A / NA
Interpréter Pertinence	Le travail répond à la consigne Le diagnostic est correct	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées Les différents contrôles ont été effectués avec succès Les remédiations éventuelles ont été effectuées avec succès</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques sont utilisées correctement et appropriées à la tâche - La ou les pièces remplacées sont bien repositionnées <p><u>Les attitudes sont adaptées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du véhicule, du matériel et de l'outillage est réalisée dans les règles de sécurité. (par rapport à la détérioration du matériel, véhicule, bâtiment, ...) <p>Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA

Commentaires et plan éventuel de remédiation

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les traitements de protection, préparer les surfaces et réaliser la mise en peinture d'un élément

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EACi3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.1.5/1.1.6

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

2.1.3./2.2.1/2.2.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.4.4/2.4.5/2.4.6/2.4.7/2.4.8/toutes les CM de la 2.5

Fonction 10 : Appliquer les traitements de protection :

10.1.1/10.1.2/10.1.3/10.1.4

Fonction 11 : Préparer une surface :

11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2/11.2.3/11.2.4/1.2.5/11.2.6/11.2.7/11.3.3/11.3.4/11.3.5/11.3.6/11.3.7/11.3.8/11.3.9/11.4.2/11.4.3 et le reste des CM de 11.4, 11.5, 11.6, 11.7, 11.8, 11.9, 11.10, 11.11 et 11.12

Fonction 12 : Réaliser la mise en peinture :

Toutes les CM de la fonction 12

Fonction 13 : Remonter :

13.1.1/13.1.2/13.4.1/13.4.2/13.4.3

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

Toutes les CM de la fonction 15

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Vous recevez une nouvelle aile avant. Vous devez la préparer et la peindre en fonction de la fiche de travail.

3. Invariants :

- élément sans défauts importants (car lors du « déballage », il arrive qu'il y ait des défauts)
- préparer
- peindre
- utilisation de la fiche de travail
- utiliser la technique de peinture imposée

4. Paramètres (variables) :

- type de pièce
- type de préparation
- type de peinture

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à remplacer
- remplacer ou réparer les pièces concernées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement : Professionnel

Niveau: 6^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les traitements de protection, préparer les surfaces et réaliser la mise en peinture d'un élément

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EACi3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec la fiche de travail Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés, en particuliers les techniques de peinture et de ponçage Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents pré-réparation (fiche de travail) - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client <p>Les attitudes sont adaptées Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée Les relations professionnelles sont assurées	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA

Commentaires et plan éventuel de remédiation

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences et les ressources ciblées.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les différentes techniques de pistolage et effectuer la rectification d'éventuels défauts dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

1.1.1/1.1.2/1.1.3/1.1.4/1.1.5/1.1.6

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

2.1.3./2.2.1/2.2.2/2.3.3/2.3.4/2.4.1/2.4.2/2.4.3/2.4.4/2.4.5/2.4.6/2.4.7/2.4.8/toutes les CM de la 2.5

Fonction 10 : Appliquer les traitements de protection :

10.1.1/10.1.2/10.1.3/10.1.4

Fonction 11 : Préparer une surface :

11.1.1/11.1.2/11.2.1/11.2.2/11.2.3/11.2.4/1.2.5/11.2.6/11.2.7/11.3.1/11.3.2/11.3.3/11.3.4/11.3.5/11.3.6/11.3.7/11.3.8/11.3.9/11.4.1/11.4.2/11.4.3 et le reste des CM de 11.4, 11.5, 11.6, 11.7, 11.8, 11.9, 11.10, 11.11 et 11.12

Fonction 12 : Réaliser la mise en peinture :

Toutes les CM de la fonction 12

Fonction 14 : Participer aux relations technico-commerciales :

14.1.1/14.1.2/14.1.3

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

Toutes les CM de la fonction 15

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un client se présente à vous avec un véhicule ; celui-ci présente une griffe sur l'aile avant. Vous ne constatez aucune déformation. Choisissez et appliquez les différentes techniques de pistolage et si nécessaire, corrigez les défauts de peinture.

3. Invariants :

- analyser
- démonter, remonter
- préparer
- peindre en utilisant les différentes techniques de pistolage
- rectifier les défauts si nécessaire

4. Paramètres (variables) :

- Type de véhicule
- Type de dégât
- Type de réparation
- Type de pièce
- Les techniques de pistolage, selon la réparation

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à remplacer
- remplacer ou réparer les pièces concernées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

➤ **Remarque méthodologique à destination des enseignants**

Durant les EAC de 6^e année, les matériaux composites peuvent se limiter aux réparations plastiques

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement : Professionnel

Niveau : 6^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, appliquer les différentes techniques de pistolage et effectuer la rectification d'éventuels défauts dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec la fiche de travail Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents pré-réparation (fiche de travail) - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client <p>Les attitudes sont adaptées Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée Les relations professionnelles sont assurées	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA

Commentaires et plan éventuel de remédiation

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^e année

Classement : Professionnel

Section : Carrossier-Carrossière

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC :

Fonction 1 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement :

Toutes les CM de la Fonction 1

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle :

Toutes les CM de la Fonction 2

Fonction 3 : Emettre un diagnostic des dégâts :

Toutes les CM de la Fonction 3

Fonction 4 : Démontez :

Toutes les CM de la Fonction 4

Fonction 5 : Contrôler et mesurer les déformations éventuelles de la caisse :

Toutes les CM de la Fonction 5

Fonction 6 : Réparer :

Toutes les CM de la Fonction 6

Fonction 7 : Monter les pièces :

Toutes les CM de la Fonction 7

Fonction 8 : Assembler les éléments de carrosserie par les techniques du soudage, du boulonnage et du collage :

Toutes les CM de la Fonction 8

Fonction 9 : Contrôler les réparations de la tôlerie :

Toutes les CM de la Fonction 9

Fonction 10 : Appliquer les traitements de protection :

Toutes les CM de la Fonction 10

Fonction 11 : Préparer une surface :

Toutes les CM de la Fonction 11

Fonction 12 : Réaliser la mise en peinture

Toutes les CM de la fonction 12

Fonction 13 : Remonter :

Toutes les CM de la Fonction 13

Fonction 14 : Participer aux relations technico-commerciales :

Toutes les CM de la Fonction 14

Fonction 15 : Gérer son poste de travail :

Toutes les CM de la fonction 15

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle:

Un client se présente avec un véhicule accidenté. Il est assuré en omnium et vous demande de prendre en charge la réparation complète de sa voiture.

3. Invariants :

- diagnostiquer
- réparer
- préparer
- peindre en utilisant les différentes techniques de pistelage et rectifier les défauts si nécessaire

4. Paramètres (variables) :

- type de véhicule
- type de réparation
- type de dégât
- Les techniques de pistelage, selon la réparation

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève) :

- Respect des consignes du constructeur (CM 8.1.1)
- Documentation contenant les données spécifiques du constructeur
- Le règlement du Ministère des communications
- Les règles en matière de contrôle technique (GOCA)

6. Consignes :

➤ **tâche à effectuer et production attendue**

Il s'agit d'une production pratique avec interview

Après la réception du véhicule, vous devez:

- analyser les dégâts et les consigner sur la fiche de travail
- mettre en place le véhicule, le matériel et les pièces à remplacer
- remplacer ou réparer les pièces concernées
- contrôler le résultat des opérations

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

Vous devez:

- respecter les règles de sécurité et d'hygiène et d'environnement en vigueur
- respecter le règlement d'atelier
- respecter le temps imparti

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Le temps accordé est environ trois fois le temps professionnel

➤ **Remarque méthodologique à destination des enseignants**

Durant les EAC de 6^e année, les matériaux composites peuvent se limiter aux réparations plastiques

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : T.P. Carrosserie, Tôlerie, Peinture.

Section : Carrossier-Carrossière

Classement : Professionnel

Niveau : 6^e année

Intitulé : Dans le respect des réglementations en vigueur, prendre en charge un véhicule et en assurer la réparation complète dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	Mettre en œuvre les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection La tenue de travail est appropriée	A / NA
Respecter son environnement	Entretien du matériel Respect du règlement de l'atelier Stockage, classement et évacuation selon les prescriptions et consignes en matière d'environnement des éléments défectueux, déchets, ...	A / NA
Interpréter Pertinence	Le diagnostic est correct Les éléments consignés sur la fiche de travail sont corrects Le choix des pièces est en concordance avec la fiche de travail Les pièces sont correctement identifiées	A / NA
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<p><u>Le travail est mené logiquement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de l'outillage et de l'appareillage est adapté - Les arguments sont pertinents - Les conclusions sont cohérentes <p>Les savoirs nécessaires sont mobilisés Le transfert à d'autres situations est adéquat Les explications sont adaptées</p> <p><u>Les savoir-faire sont mis en œuvre correctement et à bon escient :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les documents pré-réparation - Démontage/remontage - Tôlerie - Préparation - Mise en peinture - Finition du véhicule et remise client <p>Les attitudes sont adaptées Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées Les normes, règles et réglementations sont respectées Le travail est abouti</p>	A / NA
Communiquer Lisibilité et soin	La terminologie spécifique est utilisée Les codes verbaux et non verbaux (structure, ...) sont utilisés à bon escient et facilitent la lisibilité La production est soignée Les relations professionnelles sont assurées	A / NA
S'organiser	Le poste de travail est organisé rationnellement Le temps est géré	A / NA

Commentaires et plan éventuel de remédiation

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction